

**RAPPORT FINANCIER**  
**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

**1) Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Le nouveau règlement comptable 2018-06 n'ayant pas d'impact pour l'association PRIZMA, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

**Compte de résultat :**

Les résultats de l'association sont commentés ci-après :

Le résultat net comptable s'élève à + 32 017 € (contre + 37 401€ l'an passé) et provient de :

Résultat d'exploitation : + 21 596 € (contre + 27 876 € l'an passé)

Résultat financier : + 1 396 € (contre + 1 809 € l'an passé)

Résultat exceptionnel : + 9 221 € (contre + 7 909 € l'an passé)

Impôts sur les bénéfices : 196 € (contre 192 € l'an passé)

Les faits marquants de l'exercice 2021 / 2022 sont notamment les suivants :

Les activités ont à nouveau été affectées par la Covid-19 mais dans une moindre mesure par rapport aux deux exercices précédents (jauge accueil public, passe sanitaire)

L'Ecole Prizma avait envisagé à l'issue de l'exercice 2019 /2020 la probabilité de subir de nouvelles vagues. Nous avons alors doté les professeurs de tablettes permettant d'assurer un maximum de cours en distanciel

A la date d'arrêté des comptes, une nouvelle fois la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de poursuivre l'activité.

Le résultat d'exploitation de + 21 596 € (contre + 27 876 € l'an passé) s'analyse comme suit :

- ✓ Maintien de la confiance et de l'accompagnement GPSO avec une subvention de 350 000 €. Nous vous rappelons parallèlement que les avantages en nature accordés par la ville de Boulogne à l'association ont été évalués :
  - Le 19 avril 2019 à 103 334 € pour la mise à disposition des locaux ;
  - Le 2 décembre 2021 à 8 959 € la mise à disposition des salles de spectacle
- ✓ A noter une subvention départementale de 2 750€ vs 6 750 € l'an dernier. Il s'agit du parcours du spectateur et de l'atelier atelier handicap.
- ✓ Les prestations de services retrouvent un rythme de croisière se rapprochant des années antérieures à la crise sanitaire. Progression de 14% à 656 815€ vs 571 379 €. Elles se composent :
  - Des cours pour 625 094 € vs 542 338 € (+ 83 K€). A noter tout de même des avoirs consentis sur les cours n'ayant pu être assurés en raison de l'impact du Covid-19. Pour mémoire exercice 2020/2021 : 107 897€ (CA de juin 2021).
  - Recette stage 1 210 € vs 2 920 €. Nous avons à nouveau été contraint de l'annuler face à l'incertitude liée à la crise sanitaire et l'obligation de nous engager fermement auprès de l'hébergeur. Nous n'avons pas souhaité prendre ce risque financier sans avoir la certitude d'encaisser les recettes liées. Pour mémoire ce poste est par le passé bénéficiaire de 5 à 6 K€ ;
  - Légère progression mécanique des recettes liées à la gestion du parc instruments permettant de répondre notamment aux besoins des débutants, des enfants n'ayant pas encore arrêté le choix de l'instrument. Les produits s'élèvent à 18 595 € vs 15 561€. Nous répondons ici aux attentes des parents, d'adhérents.
  - Quasi-maintien de la participation au COOM à 11 916 € vs 10 560€ : nous refacturons à l'euro le partenariat COOM avec le CRR de Boulogne. Neutralité financière
- ✓ Les cotisations diminuent de 61 440 € à 57 720 €. Ce sont **921** familles qui sont concernées par notre Ecole vs **986 familles (-65)**, pour **1182 (-91) élèves** sur ce dernier exercice. La cotisation pour la neuvième année consécutive est maintenue à 60 €.
- ✓ Les prestations de services et cotisations représentent 67% des produits d'exploitation de l'Ecole ; la subvention 33%
- ✓ Les salaires et charges liées aux salaires (sociales et fiscales) représentent 923 773€ vs 843 631€ (+ 43 K€) lors de l'exercice précédent soit 88.2 % des charges d'exploitation. Pour mémoire, nous avons bénéficié lors de l'exercice précédent du dispositif de l'allocation d'activité partielle, conduisant à une prise en charge par l'Etat de 39 K€ et parallèlement des économies de charges sociales de 18 K€.

L'effectif du corps enseignant est de 54 personnes. L'équipe administrative est de 3 personnes. L'Ecole présente approximativement un total de 22.84 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

- ✓ Les autres achats et charge externes s'élèvent 81 576 € vs 79 092 €. Ils représentent environ 7.8% des charges d'exploitation. Ils se composent principalement de : 3 419 € de petits matériels vs 5 776 € l'an dernier liés aux investissements nécessaires aux mesures barrières contre le Covid-19 passés directement en charge ; 17 435€ de location mobilières (fax, téléphonie, imprimantes, photocopieurs...), 5 823 € de frais de manifestation (concerts, spectacles), 22 552€ d'honoraires Expert-comptable et de commissaire aux comptes.
- ✓ Taxes sur les salaires de 24 763€ et 13 378€ de participation/contribution à la formation continue
- ✓ La dotation aux amortissements et provisions s'élèvent à 36 703 € dont 26 290 € liés aux immobilisations corporelles (matériels de cours et mobiliers) et 10 413 € de dotation pour indemnités de fin de carrière.
- ✓ Maintien de la provision pour risques et charges de 17.500 € liés à des frais de déménagement possible dans le cadre de la réhabilitation/restructuration de l'immeuble.
- ✓ Le résultat exceptionnel de 9 221€ s'explique majoritairement par des abandons d'avoir des adhérents.
- ✓ La situation financière de l'école est la suivante :

**PRIZMA**30 juin 2022 30 juin 2021 Variation**ANALYSE COMPAREE DU BILAN**

Fonds propres	514 418	477 017	37 401
Résultat de l'exercice	32 017	37 401	(5 384)
Provision pour indemnité retraite	99 991	89 578	10 413
Provision pour risques	17 500	17 500	
<b>Capitaux permanents (A)</b>	<b>663 926</b>	<b>621 496</b>	<b>42 430</b>
Immobilisations incorporelles nettes	263	623	(360)
Immobilisations corporelles nettes	67 762	65 209	2 553
Immobilisations financières brutes	51 960	51 005	955
<b>Actif immobilisé (B)</b>	<b>119 985</b>	<b>116 837</b>	<b>3 148</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT (A-B)</b>	<b>543 941</b>	<b>504 659</b>	<b>39 282</b>

**ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT**

Résultat de l'exercice	32 017
(+) Dotations aux amortissements	26 290
(+) Dotation provision pour risques	10 413
(+) VNC actifs cédés	
(-) Reprise provisions	0
<b>(=) Capacité ou besoin de financement</b>	<b>68 720</b>

## SYNTHESE EMPLOIS / RESSOURCES

### RESSOURCES

CAF positive	68 720
--------------	--------

<b><u>TOTAL RESSOURCES</u></b>	<b><u>68 720</u></b>
--------------------------------	----------------------

### EMPLOIS

Investissements de l'exercice	29 438
-------------------------------	--------

Variation du fonds de roulement	39 282
---------------------------------	--------

<b><u>TOTAL EMPLOIS</u></b>	<b><u>68 720</u></b>
-----------------------------	----------------------

Le fonds de roulement représente  $(543,9 / 1047) \times 12 = 6,2$  mois de charges d'exploitation vs 6,3 mois l'an dernier.

## 2) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel pour l'exercice à venir est présenté à l'équilibre 1 150 K€. Nous anticipons des prestations de services (cours, adhésions, stages, location instruments, Coom) pour 760 K€, nous sollicitons une augmentation de la subvention de GPSO à 390 K€ (augmentation de la masse salariale à la suite des nouvelles législations de la convention ECLAT). Concernant les charges, la masse salariale de 924 K€ représente 88 % (+4%) des charges globales.

## 3) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de clos le 30 juin 2021 :

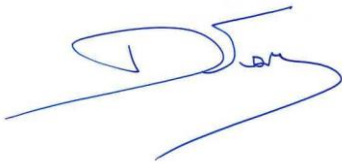
*Affectation du résultat, soit 32 017 € pour l'exercice clos le 30 juin 2022 au fonds associatif dans son intégralité,*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'Administration.

**Le Président**

**Philippe Vidal**



**Le Trésorier**

**Benoit Le Sager**

